



FONDATION KRAIZBERG

# Rapport des activités 2010



## Les conseillers honoraires de la Fondation Kräizbiereg

### Présidente d'honneur

Joan Duchesse De Mouchy

### Conseillers honoraires

Monsieur François Biltgen

Monsieur André Claude

Monsieur Guy De Muysen

Madame Jutta Duerholt

Monsieur Fernand Entringer

Monsieur Henri Folmer

Monsieur Gust Graas

Monsieur Jacques Hansen

Monseigneur Jean Hengen †

Madame Marie-Josée Jacobs

Monsieur Nicolas Kapucinsky

Monsieur François Krecke

Monsieur Johnny Lahure †

Monsieur André Manderscheid

Monsieur Jos Matheis

Monsieur Arthur Morn

Monsieur Emile Müller †

Monsieur Jules Pauly †

Monsieur Jean Regenwetter

Monsieur Arthur Schmitz

Madame Michèle Silbereisen-Schmitz

Madame Liliane Thorn-Petit †

### Vice-présidents honoraires

Monsieur Benny Berg

Monsieur Henri Metz

Monsieur Fernand Boden

Monsieur François Colling

Monsieur Mars Di Bartolomeo

Monsieur Jean Dupong †

Madame Colette Flesch

Monsieur Gaston Giberyen

Monsieur Jean Hamilius

Madame Charlotte Claude-Hartmann

Monsieur Pierre Hoffmann

Monsieur Jean-Claude Juncker

Monsieur Pierre-Marc Knaff

Monsieur Emile Kriepps †

Monsieur Roger Linster †

Monsieur Gérard Matheis

Madame Marie-Paule Molitor-Peffer †

Monsieur Didier Morn

Monsieur Fernand Ney †

Madame Gritty Pütz

Monsieur Jacques Santer

Monsieur John Schummer

Monsieur Nicolas Strotz

Monsieur Armand Wagner †

## Extrait des statuts

### Chapitre Ier. - Dénomination

**Art. 1er.** L'établissement d'utilité publique prend la dénomination de FONDATION KRÄIZBIERG.

### Chapitre II. – Objet, Durée et Siège

**Art. 2.** La Fondation a pour objet l'amélioration de la condition morale, sociale et matérielle des personnes physiquement handicapées, ceci notamment sur le plan de la prévention, de la médecine, de l'éducation, de la scolarisation, de la rééducation, de la formation et de l'adaptation au travail, de l'insertion sociale.

La Fondation a en outre pour but de promouvoir un climat propice à la réforme des lois pour inadaptés et à la création d'établissements et de services adaptés aux besoins spécifiques des personnes atteintes d'affections invalidantes. Elle pourra poser tous actes et faire toutes opérations licites généralement quelconques se rattachant directement à la réalisation de son objet social.

Elle peut s'affilier à toute association ou à tout groupement susceptible de lui prêter un concours utile pour atteindre les buts qu'elle poursuit.

**Art. 3.** La Fondation est constituée pour une durée illimitée.

Une **personne**  
en situation de handicap  
doit pouvoir être pleinement  
**intégrée** dans la vie quotidienne et **participer** au fonctionnement de  
notre société au même titre que les personnes plus valides.

Il faut aider ces personnes à atteindre une certaine **autonomie**.

La Fondation Kräizbiërg fournit à la  
personne en situation de handicap  
les moyens de cette ambition.





## Historique

Le 18 novembre 1977 eut lieu l'assemblée constituante de la Ligue pour l'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux (IMC). En date du 21 juin 1982, la Ligue a changé son statut juridique et est devenue une Fondation, reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 21 juillet 1982. Par arrêté grand-ducal du 13 décembre 1985, la Fondation Kräizbiërg a été désignée comme organisme pouvant recevoir des dons en espèces fiscalement favorisés. Une refonte des statuts a été effectuée le 8 mars 1996 par devant le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie. La refonte des statuts a été publiée au Mémorial C – numéro 636 du 7 décembre 1996. La Fondation est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro G34.

## I Le conseil d'administration et la direction de la Fondation Kräizbiërg

Les fonctions d'administrateur ne sont pas rémunérées et ne bénéficient d'aucun autre avantage, de quelle nature que ce soit.

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'Administration se compose de la façon suivante :

### Président du conseil d'administration :

S.A.R. le Grand-Duc Héritier

**Vice-présidents :** Monsieur Lucien Thiel  
et Monsieur Henri Grethen

**Administrateurs :** Monsieur Jeannot Berg, Monsieur Alex Bodry, Madame Francine Ernster, Monsieur Marc Glodt, Monsieur Norbert Hauptert, Madame Cécile Hemmen, Monsieur Marc Jaeger, Monsieur Jerry Matheis, Monsieur Aloyse Paulus, Monsieur le Dr Fernand Pauly, Monsieur Jos Schaack, Monsieur Romain Schmit, Monsieur le Dr Marco Schroell

Aucun salarié de la Fondation n'est membre du conseil d'administration.

### Le comité d'audit financier

Le comité d'audit financier se compose de :

- Monsieur Lucien Thiel, Président
- MM. Henri Grethen, Norbert Hauptert, Jeannot Berg et Jos Schaack, membres
- Michel Colin, directeur adjoint,  
Claude Geimer, directeur adjoint
- Invité : Monsieur Tahar Boulehais, responsable de la comptabilité

Il examine les projets de budgets et les comptes annuels de la Fondation et de la Société Coopérative et rend compte de ses travaux au conseil d'administration.

### Réviseur des comptes

Les comptes annuels de 2009 ont été révisés par Monsieur Marcel Sauber, réviseur d'entreprises.

### Les plates-formes départementales

L'objectif des plates-formes départementales est d'initier et de favoriser un processus permanent de réflexion et de suivi permettant de développer et d'adapter les structures et services existants aux besoins des usagers et à l'environnement législatif et réglementaire.

## La direction

La direction de la Fondation Kränzbiereg se compose de Monsieur Michel Colin, directeur adjoint et de Monsieur Claude Geimer, directeur adjoint. Madame Sabine Dumont et Madame Danielle Cardone sont les assistantes de direction et Madame Teresa Daddabbo est l'assistante administrative.

La mission la plus importante des membres de la direction consistait à préparer, mener et accompagner les changements internes et externes.

Dans cette optique, la direction, assistée par les responsables des services, a investi beaucoup de temps pour participer activement aux travaux des ententes, associations, instances et initiatives externes. Ce choix stratégique avait pour objectif d'orienter et de positionner au mieux les activités de la Fondation Kränzbiereg et d'en assurer le financement compte tenu de la nouvelle donne économique dans le secteur social.

La direction de la Fondation Kränzbiereg a participé aux travaux du comité de pilotage institué par le Ministère de la Famille pour accompagner l'implémentation des nouvelles conventions dites « ASP ».

Par ailleurs, les membres de la direction et certains responsables de services ont représenté les intérêts des usagers et de l'institution aux conseils d'administration, groupes de travail et commissions de l'Entente des Gestionnaires des Centres d'Accueil (EGCA) et de la Confédération des Prestataires d'Aides et de Soins (COPAS), au Conseil supérieur des personnes handicapées (CSPH) et au Rehazenter.

Par ailleurs, la Fondation Kränzbiereg est membre d'Info-Handicap, du Réseau Indépendant d'Aide aux personnes Dépendantes, de l'a.s.b.l. Intérim Social et de la Société Coopérative de chauffage urbain Brill à Dudelange.

### I.5. Les Responsables des services de la Fondation Kränzbiereg au 31 décembre 2010:

- Madame Nadia Arend, responsable de l'assurance dépendance
- Monsieur François Authélet, responsable de l'informatique
- Monsieur Tahar Boulehais, responsable de la comptabilité
- Madame Monique Bour, responsable du Domaine Schoumansbongert
- Monsieur Guy Bourg, responsable des services de rééducation fonctionnelle et de suivi
- Madame Martina Haasenritter, responsable des foyers Pietert et la Cerisaie
- Monsieur Edgar Philipp, responsable des foyers Brill, Lankhelzerweiher et du service Betreit Wunnen Gasperich / Centre d'Accueil de Jour
- Monsieur Dan Ury, responsable du service technique central
- Madame Anne Wolter, responsable des ressources humaines

### I.6. Le comité mixte d'entreprise

La délégation patronale au comité mixte se composait en 2010 de Monsieur Aloyse Paulus, administrateur, du directeur et des directeurs adjoints. La délégation salariale se composait en 2010 de M. Frank Haasenritter, Mme Brigitte Mai-Holbach, M. Paul Müller et de M. Ermano Pierini.

### I.7. Les délégations du personnel

Les délégations du personnel ont été reçues régulièrement par la direction pour discuter des opportunités et des problèmes liés au fonctionnement des services et pour mettre en place des projets et propositions en vue d'améliorer les conditions de travail.

### I.8. Les amicales

Les membres de la direction ont représenté la Fondation à la très grande majorité des activités organisées par les amicales :

6 juin 2010	Bréckefest (APIA - Ateliers Kräizbiereg - SFK)
27 juin 2010	Summerfest au Foyer Pietert à Grevenmacher (Amicale Pietert)
4 juillet 2010	Summerfest au Domaine Schou- mansbongert à Frisange (Amicale Domaine Schoumansbongert)
11 septembre 2010	Summerbazar ADIPH au Foyer la Cerisaie à Dalheim (ADIPH)
7 décembre 2010	Fête de Noël au Foyer Lankhelzerwei- her à Esch/Alzette (Amicale Foyer Lankhelzerweiher)
8 décembre 2010	Fête de Noël au Foyer Pietert à Grevenmacher (Amicale Pietert)
10 décembre 2010	Fête de Noël au Domaine Schou- mansbongert à Frisange (Amicale Domaine Schoumansbongert)

### I.9. La plate-forme de coopération avec le ministère de la Famille

Conformément aux dispositions de la convention conclue avec le ministère de la Famille, la direction a rencontré à différentes reprises les représentants du ministère de tutelle. A ces occasions, le ministère a été informé de la marche générale des services.

### I.10. Les activités organisées en 2010

Le détail des nombreuses activités organisées par la Fondation et les Ateliers Kräizbiereg peut être consulté sur le site: [www.kraizbiereg.lu](http://www.kraizbiereg.lu)

## II. Le personnel de la Fondation Kräizbiërg

### II.1. Personnel encadrant au 31.12.10 par statut et par sexe

Fin 2010, la Fondation Kräizbiërg employait 250 salariés :

Personnel encadrant	Employés		Total	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
A tâche partielle	111	8	111	8
A tâche complète	76	55	76	55
<b>Totaux</b>	<b>187</b>	<b>63</b>	<b>187</b>	<b>63</b>

### II.2. Personnel au 31.12.10 par nationalité

La ventilation par nationalités se présentait comme suit :

Allemands	47 %
Luxembourgeois	35 %
Portugais	5 %
Belges	5 %
Français	5 %
Autres	3 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

### II.3. Personnel au 31.12.10 par profession

Professions de santé	52 %
Professions socio-éducatives	28 %
Technique et logistique	7 %
Administratif	7 %
Direction et responsables	6 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

# Le personnel de la Fondation Kräizbiërg





## IV. Les conventions

### IV.1. Ministère de la Famille et de l'intégration

La Fondation Kräizbiereg a conclu trois conventions de financement avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration :

- 1) Convention 2010, signée le 06/01/2010 pour les services d'hébergement, d'activités de jour, de formation, d'emploi, d'information, de consultation et de rencontre, d'aide précoce et d'assistance à domicile pour personnes en situation handicap (Service de formation Kräizbiereg).
- 2) Convention 2010, signée le 06/01/2010 pour les services d'hébergement, d'activités de jour, de formation, d'emploi, d'information, de consultation et de rencontre, d'aide précoce et d'assistance à domicile pour personnes en situation handicap (Betreit Wunnen Gasperich, service de rééducation fonctionnelle et suivi).
- 3) Convention 2010 'Accompagnement socio-pédagogique', signée le 06/01/2010, pour les services d'hébergement (à l'exception du service Betreit Wunnen Gasperich) et d'accueil de jour.

### IV.2. Caisse Nationale de Santé

Les contrats d'aide et de soins signés entre le réseau Kräizbiereg et la Caisse Nationale de Santé, en vue de la prestation des actes de l'assurance dépendance dans le cadre de la loi modifiée du 19 juin 1998 portant introduction d'une assurance dépendance, restent en vigueur.

## V. Participation

La Fondation Kräizbiereg est le principal actionnaire des Ateliers Kräizbiereg, s.c..

## VI. Dons et réserve d'investissements

Un fonds destiné à financer les investissements en faveur des personnes handicapées a été créé suite à une décision du conseil d'administration du 10 juin 2005. Les recettes provenant des dons et du gala de bienfaisance y sont versées. Après la clôture des comptes de chaque exercice, le conseil d'administration, sur proposition de la direction, arrête la répartition du résultat.

## VII. Chantiers

Le service d'Accueil de Jour a aménagé une unité «Snoezelen» qui permet aux usagers de se détendre et a fait installer une cuisine thérapeutique au sein du bâtiment Ecurie sur le site de Dudelange.

Au niveau du service de formation, la cuisine thérapeutique ainsi que le local de récréation ont été remis en état et le revêtement a été renouvelé dans divers locaux. De plus, une mise en sécurité a été effectuée sur la machine de tamponnage.

En collaboration avec l'Administration des Bâtiments Publics, le renouvellement partiel de la toiture plate des Ateliers Kräizbiereg a pu être réalisé. Dans ce même contexte, le démarrage des travaux d'agrandissement du réfectoire central a pu se réaliser.

Au sein du bâtiment administratif, le bureau du responsable de la comptabilité a été remis en état et les parties communes de la direction ont subi un relooking plus accueillant.

Au niveau des structures de logement, les chantiers suivants ont été réalisés:

- Foyer Pietert à Grevenmacher: renouvellement des alentours et création du «Garten der Sinne» (jardin des sens);
- Foyer la Cerisaie à Dalheim: mise en place d'une installation de traitement d'eau anti légionelles; remise en état d'un ascenseur, travaux de mise en conformité du réservoir de gasoil;
- Domaine Schoumansbongert à Frisange: modifications sur les portes coupe-feu du couloir central, remplacement de l'installation d'appel-infirmier et de l'installation téléphonique;
- Foyer Brill à Dudelange: mise en conformité des installations électriques, rénovation de deux chambres;
- Foyer Lankhelzerweiher à Esch/Alzette: mise en conformité des installations électriques, renouvellement partiel du mobilier, renouvellement des alentours, mise en peinture de la menuiserie extérieure. En collaboration avec le Fonds du logement, remplacement du système de fermeture centralisé.

## VIII. La formation continue du personnel

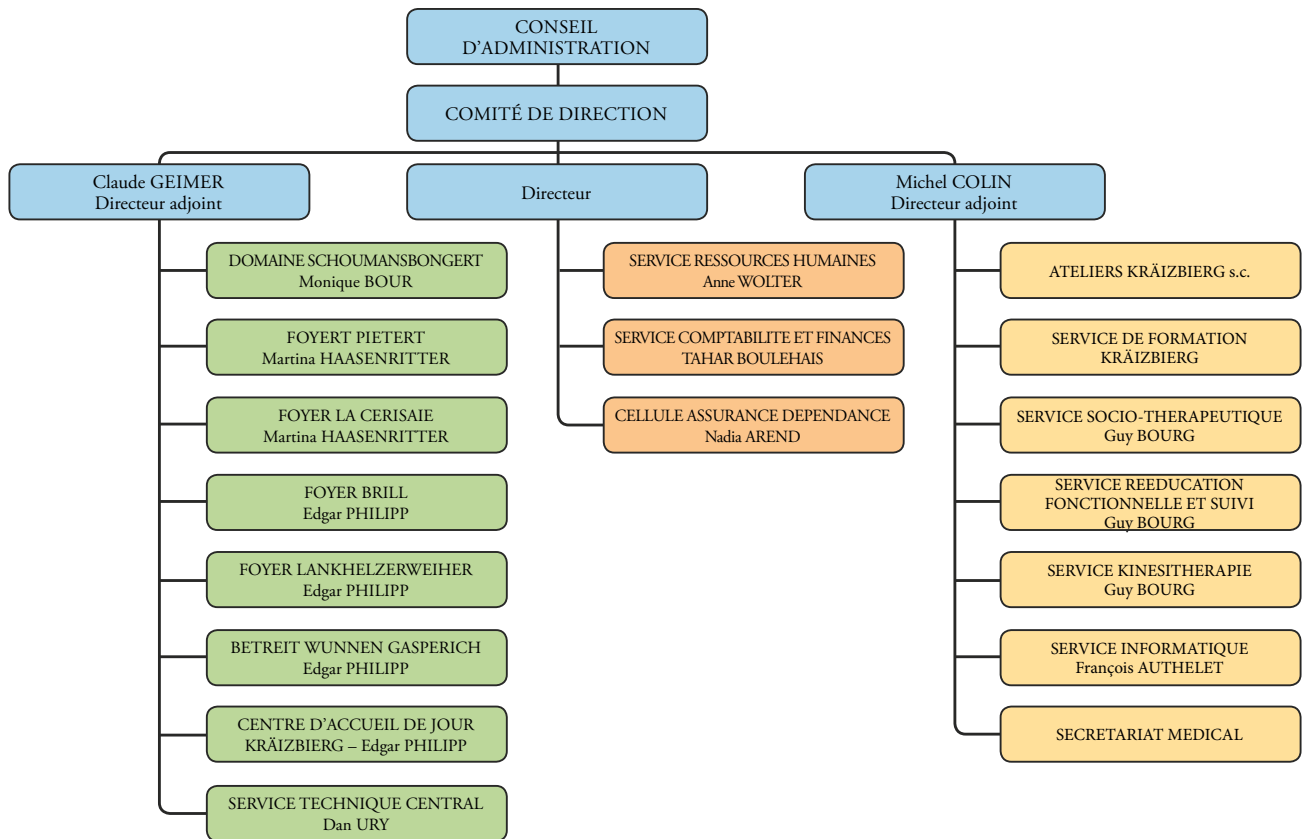
Considérant l'importance de la formation continue pour le développement des compétences professionnelles, la Fondation Kräizbiereg a essayé d'encourager les membres du personnel à participer, dans les limites des budgets afférents, à un maximum de cours et de séminaires.

Les services et  
structures de la  
Fondation Kräizbiërg



## IX. Les services et structures de la Fondation Kräizbiërg

Organigramme fonctionnel depuis le 31 décembre 2010



En fonction des formations et expériences professionnelles des membres de la direction, l'agencement suivant des services est proposé pour offrir à chaque responsable un interlocuteur privilégié au comité de direction :

Directeur (fonction assurée en intérim par Michel Colin et Claude Geimer)

- Service Ressources Humaines, Service Comptabilité et Finances, Service Assurance Dépendance

Michel COLIN, Directeur adjoint chargé de l'inclusion sociale et professionnelle

- Ateliers Kräizbiërg s.c., Service de Formation Kräizbiërg, Service socio-thérapeutique, Service de rééducation fonctionnelle et suivi, Service kinésithérapie, Service informatique, Secrétariat médical

Claude GEIMER, Directeur adjoint chargé des structures d'hébergement et d'Accueil de Jour

- Foyer Brill, Foyer Lankhelzerweiher, Foyer La Cerisaie,

Foyer Pietert, Domaine Schoumansbongert, Service technique central, Service Betreit Wunnen Gasperich, Centre d'Accueil de Jour Kräizbiërg (Centre de Jour, Service d'Activités de Jour)

Dans le cadre d'une approche transversale, les directeurs adjoints élaboreront et suivront, en étroite concertation avec les responsables des services, les concepts à la base des différents types de prise en charge proposés aux personnes en situation de handicap :

Michel COLIN : accompagnement socio-pédagogique, inclusion sociale et professionnelle

Claude GEIMER : aides et soins, sécurité et hygiène, hôtellerie

### IX.1. Le Service de Formation Kräizbiereg

Le centre de propédeutique professionnelle propose une formation générale et professionnelle à des adolescents et des adultes dans 5 domaines différents: employé de bureau, poterie, jardinage, layout multimédia et sérigraphie. Le contenu de l'initiation ou de la formation professionnelle des élèves est réparti :

- en cours d'enseignement général (langues, arithmétique)
- en cours de pratique sociale
- en cours de théorie et pratique professionnelles dans les domaines de la bureautique, du «multiprint» (layout-multimédia, sérigraphie), artisanal (jardinage, céramique)
- en stages de pratique professionnelle (au sein des Ateliers Kräizbiereg, société coopérative ou en entreprise).
- en cours d'option (à raison d'une demi-journée par semaine)

### IX.2. Le Centre de Jour / Service d'Activités de Jour

Le Centre de Jour, situé sur le site de Dudelange, prend en charge 13 personnes polyhandicapées et le Service d'Activités de Jour 7 personnes polyhandicapées.

### IX.3. Foyer Brill à Dudelange

Le Foyer Brill est un foyer d'hébergement pour enfants, adolescents et jeunes travailleurs en situation de handicap.

Critères d'admission:

- Places: 12
- Age d'admissibilité: 4 -17
- Handicap physique prédominant et handicaps associés
- Etudes scolaires ou fréquentation d'un service d'accueil de jour ou activité professionnelle
- Être bénéficiaire de l'Assurance Dépendance
- Fonctionnement: Jours ouvrables: fermeture en journée de 9.30 à 16.30 h; Week-end et congés: 24/24 heures

### IX.4. Foyer Lankhelzerweiher à Esch/Alzette

Le foyer Lankhelzerweiher est destiné à l'hébergement de travailleurs en situation de handicap.

Critères d'admission:

- Places : 12 places
- Age d'admissibilité: 18 -40
- Handicap physique et handicaps associés; études scolaires; activité professionnelle
- Fonctionnement: jours ouvrables: fermeture en journée de 9.30 à 16.30 h; week-end et congés: 24/24 heures

### IX.5. Foyer Pietert à Grevenmacher

Le Foyer Pietert héberge des personnes lourdement handicapées et polyhandicapées, enfants et adultes.

Critères d'admission:

- Places: 18 places
- Age d'admissibilité: 0 – 60
- Polyhandicap grave, mental et physique
- Fonctionnement: toute l'année, 24/24 heures

### IX.6. Foyer La Cerisaie à Dalheim

Le Foyer La Cerisaie compte deux sections: une section «stationnaire» et une section d'hébergement pour travailleurs en situation de handicap.

Critères d'admission:

- Places: 25 places
- Age d'admissibilité: 18 – 60
- Fonctionnement: Toute l'année, 24/24 heures
- Handicap physique et handicaps associés
- Séjour stationnaire; études scolaires; activité professionnelle

### IX.7. Le Domaine Schoumansbongert à Frisange

Le Domaine Schoumansbongert propose à 56 résidents un lieu de vie adapté. Il héberge des personnes en situation de handicap et polyhandicapées adultes, âgées de 40 ans au moins.

Critères d'admission:

- Places: 56 places
- Fonctionnement: toute l'année, 24/24 heures
- Personnes handicapées vieillissantes
- Âge d'admission: ± 40 ans
- Séjour stationnaire: pas d'activité professionnelle

### **IX.8. Le Service « Betreit Wunnen Gasperich » (BWG) à Gasperich**

Le service BWG est agréé en tant que service d'assistance à domicile.

Le service BWG propose en location des appartements adaptés, ainsi que des services destinés à permettre à des personnes atteintes d'un handicap physique de jouir d'un logement autonome. Le logement est adapté de manière standard aux besoins d'une personne atteinte d'un handicap physique. Des aménagements supplémentaires sont réalisés en fonction des besoins individuels.

Les habitations BWG sont réparties dans le quartier «Sauer-wiss» et ne sont pas identifiables de l'extérieur. Le projet actuel comprend 10 logements (12 usagers au total) et un centre d'assistance pour les actes essentiels de la vie.

Critères d'admission:

- Places : 10 appartements
- Age d'admissibilité: 18 - 60
- Handicap physique; autonomie sociale; Activité professionnelle ou études scolaires; Assurance dépendance: assistance aux actes essentiels de la vie: en principe entre 7 et 14 heures par semaine
- Fonctionnement: Jours ouvrables: fermeture en journée de 9.30 à 16.30 heures; Week-end et jours fériés: 24/24 heures

### **IX.9. Service Médical**

En étroite collaboration avec le Centre Hospitalier de Luxembourg, un service médical est assuré dans toutes les institutions de la Fondation par des médecins-spécialistes en rééducation fonctionnelle. De même, des consultations sont organisées régulièrement avec des médecins généralistes.

### **IX.10. Service de rééducation fonctionnelle et de suivi Service de rééducation fonctionnelle**

Ce service veille au maintien et à l'amélioration du bien-être physique et de l'indépendance motrice par la kinésithérapie traditionnelle et les techniques spécifiques ainsi que les techniques de relaxation, d'hydrothérapie et de thérapie sportive. Les ergothérapeutes veillent particulièrement à l'adaptation du lieu de vie et de travail aux difficultés motrices rencontrées. Les orthophonistes prennent en charge les problèmes d'élocution et de déglutition.

### **Service suivi / Service socio-thérapeutique**

Ces services se composent d'une équipe multidisciplinaire qui assure un suivi de la personne en situation de handicap tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Fondation Kräizbiërg. Le service assiste la personne en situation de handicap dans sa vie quotidienne tant sur le plan administratif que socioprofessionnel. Le service établit les bilans neuropsychologiques et les prises en charges psychologiques (prévisibles et programmées) de même que les prises en charge urgentes des usagers de la Fondation Kräizbiërg et des Ateliers Kräizbiërg, société coopérative.

### **IX.11. Cellule Assurance dépendance**

La cellule assurance dépendance s'occupe de tous les dossiers relatifs à l'assurance dépendance de l'ensemble de la Fondation Kräizbiërg et des Ateliers Kräizbiërg s.c..

### **IX.12. Le service technique central**

Le service technique central assure l'entretien des immeubles et des équipements de la Fondation et des Ateliers Kräizbiërg, s.c. seul ou en collaboration avec des entreprises privées ou avec l'Administration des Bâtiments Publics (selon l'immeuble concerné). Il assure également le suivi des chantiers de construction ou de rénovation. Il joue un rôle important en matière de sécurité, d'hygiène et de santé au travail. Il organise notamment les exercices d'évacuation et les formations de sécurité pour le personnel. Il assure la gestion des déchets du site.

### **IX.13. Le service informatique**

L'année 2010 fut celle d'une transition pour le service informatique de la Fondation Kräizbiërg.

Les tâches de support et de maintenance inhérentes à ce domaine d'activité furent naturellement assurées :

Gestion des serveurs et de leur contenu, gestion des sauvegardes et des restaurations de 14 serveurs, installation, réparation et maintenance des stations de travail et imprimantes, gestion de la sécurité, programmation d'applications, maintenance de celles déjà créées, soutien aux utilisateurs dans leurs contacts quotidiens avec les ordinateurs et les programmes, ...

De plus, conscientisé par le responsable de service de l'importance stratégique de l'informatique dans le fonction-

nement de l'institution, un état des lieux complets a été réalisé par le Centre de Recherche Public Henri Tudor. Les forces et les faiblesses ont été identifiées et de nombreuses pistes d'amélioration ont été trouvées.

Une enquête sur la satisfaction des utilisateurs a été menée en parallèle. Les résultats démontrèrent un niveau de

satisfaction très élevé et les utilisateurs ne manquèrent pas d'exprimer leurs demandes d'amélioration. Elles ont été intégrées dans un plan d'action.

Des projets ont aussi été menés à termes. Le plus important étant la virtualisation des serveurs pour assurer un niveau de sécurité accru.

## X. Les dons et legs

### X.1. Les dons à la mémoire de personnes décédées :

Mme Blang Laurence	M. Laures Jos	M. Simon Georges
M. Dogs Marcel	Mme Losch-Evrard Jeanny	Mme Schlessler-Rentmeister Henriette
M. Ferrari Vincent	Mme Paulus-Gillet Madelaine	M. Seivert Henri
Mme Freyer-Herrmann Elfriede	M. Saeul Patrick	M. Utter Paul
M. Heinricy Michel	M. Schartz Marcel	M. Weyland Roger
Mme Isidori-Pomponio Jeanne	Mme Schaul-Hossenlopp Marie-Reine	M. Zeyen Alphonse
M. Nagornoff Michou	M. Scheer Louis	

La Fondation Kräizbiërg tient à remercier tous les généreux donateurs et les nombreuses personnes privées ayant contribué par leur générosité au développement des activités en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap en 2010. Ses remerciements s'adressent plus particulièrement à :

Amicale du Foyer Lankhelzerweiher, A.P.I.A., Association des commerçants du centre Auchan, Blutspendervereinigung Beetebuërg, Monsieur Brahms Pierre, Compass Group, Madame Feltgen-Emering Nicole, Fraen an Mammen Cents, Garage Bernard Muzzolini S.A., Menuiserie Chimello, Madame Nennig Josiane, Nouvelle C.I.E.C., Madame Philipp Viviane, Sapeurs Pompiers Niederfeulen, Schroeder Associés S.A., Monsieur Valentin Steffen, Monsieur Wagner Lucien.

### X.2. Récapitulation des dons perçus :

Dons en espèces :	.....	127.360,66 €
Dons en nature :	.....	0 €
<b>Total des dons en 2010</b>	.....	<b>127.360,66 €</b>

### X.3. Legs :

Des legs testamentaires sont échus à la Fondation Kräizbiërg de la part des personnes suivantes :

Mme CAMPORESE Rina	.....	27 598,03 €
Mme MERSCH Germaine	.....	256,65 €
<b>Total des legs en 2010</b>	.....	<b>27.854,68 €</b>

### X.4. Total des recettes provenant de la générosité du public

<b>Total des dons et legs en 2010 :</b>	.....	<b>155.215,34 €</b>
---	-------	---------------------



## XI. Les comptes annuels 2010 de la Fondation Kräizbiereg

### XI.1. Le bilan de la Fondation Kräizbiereg au 31.12.2010 (en euros)

Actif		Passif	
Frais d'établissement	0,00	Capitaux propres	19.853.511,13
Actif immobilisé	12.563.142,69		
<i>Immobilisation incorporelles</i>	0,00	<i>Capital souscrit</i>	6.581.812,30
<i>Immobilisation corporelles</i>	11.380.441,00	<i>Réserves</i>	2.931.445,45
<i>Immobilisations financières</i>	1.182.701,69	<i>Résultats reportés</i>	0,00
		<i>Résultat de l'exercice</i>	375.217,11
		<i>Subventions</i>	9.965.036,27
Actif circulant	8.832.894,85	Dettes	1.489.170,77
<i>Stocks</i>	169.280,00	<i>Dettes sur Achats et</i>	
<i>Créances</i>	1.512.820,10	<i>Prestations de Service</i>	395.970,90
<i>    Clients</i>	1.352.037,41	<i>Dettes fiscales et dettes au titre</i>	
<i>    Autres créances</i>	160.782,69	<i>de la Sécurité Sociale</i>	589.501,37
<i>Avoirs</i>	7.150.794,75	<i>Autres dettes</i>	503.698,50
Compte de régularisation	11.335,74	Compte de régularisation	64.691,38
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>21.407.373,28</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>21.407.373,28</b>

### Compte des profits et pertes au 31 décembre 2010 (en euros)

Debit		Credit	
Charges d'exploitation	16.562.965,87	Produits d'exploitation	16.038.305,65
<i>Achats de Matières premières et Autres</i>	986.366,32	<i>Prestations de Service</i>	10.676.511,11
<i>Autres Achats et Charges et services</i>		<i>Autres produits d'exploitation</i>	5.361.794,54
<i>extérieurs</i>	1.866.924,64	<i>Autres</i>	151.830,34
<i>Frais de personnel</i>	12.790.427,65	<i>Subventions d'exploitation</i>	5.209.964,20
<i>Corrections de valeurs frais d'établiss.</i>		<i>Reprise sur correction de</i>	
<i>Immo corp. &amp; incor</i>	913.151,78	<i>valeur sur participations</i>	722.718,54
<i>Autres charges d'exploitation</i>	6.095,48	<i>Reprise sur correction de</i>	
		<i>valeur sur créances</i>	6.559,38
Charges financières	40.481,23	Produits financiers	65.015,87
Charges exceptionnelles	1.228.361,72	Produits exceptionnels	1.387.432,46
Autres impôts	13.005,97		
Excédent	375.217,11		
<b>TOTAL DEBIT</b>	<b>18.220.031,90</b>	<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>18.220.031,90</b>

**1** **Foyer Lankhelzerweiher**  
3-5, rue Jean Wolter  
L-4353 ESCH/ALZETTE  
Tél.: (+352) 55 55 25  
Fax: (+352) 55 32 01

**2** **Foyer Brill**  
21-23, rue Norbert Metz  
L-3524 DUDELANGE  
Tél.: (+352) 51 64 91  
Fax: (+352) 52 23 10

**3** **Site Kräizbiërg**  
Route de Zoufftgen  
L-3598 DUDELANGE  
Tél.: (+352) 52 43 52 - 1  
Fax: (+352) 51 77 21

**4** **Betreit Wunnen Gasperich**  
6, rue Tony Bourg  
L-1278 LUXEMBOURG  
Tél.: (+352) 29 60 62  
Fax: (+352) 29 60 63

**5** **Domaine Schoumansbongert**  
16, rue de Bettembourg  
L-5750 FRISANGE  
Tél.: (+352) 26 67 77-1  
Fax: (+352) 26 67 77-701

**6** **Foyer La Cerisaie**  
2, place Georges Reuter  
L-5685 DALHEIM  
Tél.: (+352) 23 618-1  
Fax: (+352) 23 618-239

**7** **Foyer Pietert**  
18, rue des Fleurs  
L-6723 GREVENMACHER  
Tél.: (+352) 75 02 42  
Fax: (+352) 75 94 63

**Luxembourg**

**Luxembourg - Ville**

Esch/Alzette **1**

Dudélangé **2** **3**

Gasperich **4**

Frísange **5**

Dalheim **6**

Grevenmacher **7**

## IMPRESSUM

Rédaction : Sabine Dumont

Layout : Service Multimédia / Ateliers Kräizbiereg s.c.

Photos : Gilles Frappier, Frank Haasenritter

Impression : Service Imprimerie / Ateliers Kräizbiereg s.c.

Nombre d'exemplaires : 1000

Compte bancaire de la Fondation : CCPL IBAN LU06 1111 0000 3434 0000

Adresse postale : Fondation Kräizbiereg, B.P. 65 L-3401 Dudelange

Website : [www.kraizbiereg.lu](http://www.kraizbiereg.lu)

Contact : [direction@kraizbiereg.lu](mailto:direction@kraizbiereg.lu)

**Fondation Kräizbiereg**

route de Zoufftgen L-3598 Dudelange

B.P. 65 L-3401 Dudelange

tél. (+352) 52 43 52-1

fax (+352) 51 77 21

[www.kraizbiereg.lu](http://www.kraizbiereg.lu)